CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E149811** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 24/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/2009

Raison sociale : DEC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/03/2023

Capital : 7 500

7 RUE LE CORBUSIER
PARC D'ACTIVITE DE LA BLOIRE
85300 CHALLANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 509 776 852 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 330885/A

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10086610304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10086610304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 51 26 82 81 **Fax :**

Portable : 06 12 56 20 90

Responsabilité légale :
PAJOT MICKAEL PRÉSIDENT

Site Internet : www.dec85.fr

E-mail : contact@dec85.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 525 146 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	5	30/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/04/2026 12:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.